

2017-07-083-DGS

nomenclature: 5.3.4

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2017

### **OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU SYNDICAT DES MOBILITÉS PAYS BASQUE - ADOUR**

L'an deux mille dix-sept, le onze juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, M. SALLABERRY, Mme PICAT, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme SAINT-AUBIN, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

#### **ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
Mme CORRIHONS	procuration à	M. SALLABERRY
M. DUBUS	procuration à	M. GONZALES
M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme DESTOUESSE

#### **ABSENTS EXCUSES:**

Mme PERIMONY-BENASSY, Mme FAURE, M. POULAERT,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25  
24 (au point n°2017-07-105-DAP)

Nombre de pouvoirs: 5  
4 (au point n°2017-07-105-DAP)

Nombre de votants : 30  
28 (au point n°2017-07-105-DAP)



**2017-07-083-DGS - DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE - ADOUR**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la modification statutaire en cours

Considérant la nécessité d'élire 2 membres titulaires et 2 membres suppléants, à bulletin secret et à la majorité absolue

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire en date du 4 juillet 2017

Considérant la candidature unique de MM. Lespade, Gonzales, Dubert et Lapébie

Considérant l'accord unanime du Conseil municipal de recourir à un scrutin public

**DELIBERE**

**PROCEDE** à l'élection des membres titulaires et des membres suppléants du Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour

Sont candidats :

Délégués titulaires en place	Candidats à la suppléance
• Jean-Marc LESPADE	• Francis DUBERT
• Christian GONZALES	• Bernard LAPEBIE

Votes :

Nombre de votants : 28

Votes pour : 27

Abstention : 1 (M. Roblès)

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Ont obtenu:

Délégués titulaires en place	Candidats à la suppléance	Nombre de voix
• Jean-Marc LESPADE	• Francis DUBERT	• 27
• Christian GONZALES	• Bernard LAPEBIE	• 27

**PROCLAME** élus les membres du Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour suivants:

Titulaires	Suppléants
• Jean-Marc LESPAGE	• Francis DUBERT
• Christian GONZALES	• Bernard LAPEBIE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 juillet 2017

Le Maire

